

## L'Éducation au Canada.

(Extrait du *Journal des Trois-Rivières*.)

Il n'est pas nécessaire, ce me semble, d'être doué d'un talent bien extraordinaire d'observation pour apercevoir où tendent les longs et fréquents écrits sur l'éducation qu'on étale aujourd'hui sous nos yeux dans certaines feuilles.

Tandis que l'on garde le silence sur nos écoles de Frères et de Religieuses et sur nos grandes institutions religieuses et ecclésiastiques, ou que, tout au plus, on rencontre ça et là sur ces maisons quelque modeste *communiqué*, il n'est pas rare de voir, à propos des écoles dites *laïques*, de longs et très élogieux compléments publiés comme *articles de fond*, forcés réclames en faveur de l'éducation "pratique" et des méthodes "modernes," quelques fois même des attaques mal déguisées contre les collèges qui "bourrent la jeunesse de grec et de latin." Tout cela ne laisse point que d'être significatif.

Les dangers que court le pays au sujet de l'éducation, sont graves et nombreux. Il y a parmi nous, on ne saurait le nier, des tendances fausses, alarmantes en éducation, qu'il importe souverainement de signaler avec franchise et de contrecarrer avec énergie. Ce serait peu de ne point les favoriser, il faut les combattre ouvertement, avec vigueur et persévérance, comme tout homme de cœur doit combattre ce qui tend directement et nécessairement à la ruine intellectuelle et morale de sa race, à l'abaissement des intelligences et des caractères, à l'amoindrissement de la foi et de la vraie liberté.

Le zèle que l'on déploie quelque part, depuis assez longtemps, pour nous lancer dans le mouvement révolutionnaire et maçonnique, nous fait prévoir que les partisans de Jules Ferry sont à l'œuvre; ils réussiront infailliblement et plus vite qu'on ne pense à faire prévaloir de plus en plus les idées fausses, à implanter au milieu de nous un système d'éducation dangereux, anti-chrétien, à corrompre chez les maîtres et bientôt par le moyen des maîtres, chez nos enfants les vraies notions, les principes les plus incontestables concernant les droits de l'Église en matière d'éducation, finalement à nous faire tous rouler dans l'abîme... *si nous voulons seulement nous croiser les bras et laisser faire.*

A la vue de ces tendances qui se manifestent tous les jours, dans nos lois, dans certains journaux, dans plusieurs institutions, chez plusieurs hommes importants, il est à propos de citer quelques extraits des lettres Encycliques de Sa Sainteté Léon XIII.

## Léon XIII et les droits de l'Église en matière d'Éducation.

On n'a pas oublié sans doute l'admirable *Lettre Encyclique* de N. S. P. Léon XIII, annonçant un *Jubilé* extraordinaire, le 12 mars dernier.

Le Souverain Pontife y rappelle d'abord d'une manière générale les persécutions auxquelles la sainte Église de Dieu est en butte aujourd'hui; puis Il signale au monde

chrétien les deux formes ordinaires sous lesquelles s'exercent ces persécutions de nos jours. Les ennemis de l'Église s'acharnent surtout à ruiner la chaire de Pierre, s'il était possible, et à nier les droits de l'Église dans l'enseignement chrétien.

Voici les paroles du St-Père sur ce dernier point :

" Sans aucun égard pour ce pouvoir d'enseigner qui réside dans le Pontife Romain, ils (les ennemis de l'Église) écartent Notre autorité de l'instruction même de la jeunesse, et s'il Nous est permis—ce qui n'est interdit à aucun particulier—d'ouvrir à nos frais des écoles pour l'instruction de la jeunesse, la violence et la rigueur des lois civiles font invasion jusque dans ces écoles. Nous sommes d'autant plus vivement ému d'un si funeste spectacle que Nous n'avons pas les moyens suffisants de subvenir, autant que Nous le souhaiterions, à tant de maux. En effet, Nous sommes vraiment plus sous le pouvoir de nos ennemis que Nous ne Nous appartenons, et l'usage même de cette liberté qu'on Nous concède n'a pas un fondement certain de durée et de stabilité, puisque le bon plaisir d'un autre peut Nous l'enlever ou l'amoindrir.

" Cependant, il est manifeste, d'après une expérience quotidienne, que la contagion du mal gagne de plus en plus dans le reste du corps de l'État chrétien et s'étend à un grand nombre d'hommes. Car les peuples séparés de l'Église tombent chaque jour dans des calamités plus grandes; et du moment que la foi catholique est éteinte ou affaiblie, la porte est ouverte au dévergondage des idées et à la curiosité malsaine des nouveautés. Lorsqu'on a méprisé le très grand et très noble pouvoir de celui qui tient la place de Dieu sur la terre, il est évident qu'il ne reste dans l'autorité des hommes aucun frein assez fort pour retenir les esprits indomptés des rebelles ou pour réprimer, dans la multitude, l'ardeur d'une liberté en démence. Aussi la société civile, bien qu'elle ait déjà subi de grandes calamités, est-elle épouvantée par la perspective de périls plus grands encore.

" C'est pourquoi il est nécessaire que l'Église, pour repousser les efforts de ses ennemis et accomplir sa charge au profit de tous, travaille et combatte beaucoup. Mais dans ce combat violent et varié, où il s'agit de la gloire divine et où l'on se bat pour le salut éternel des âmes, toute la valeur et toute l'habileté de l'homme seraient vaines si l'on n'était aidé par les secours célestes appropriés aux temps."

N. Très S. Père Léon XIII publiait une Constitution Apostolique le 8 mai de cette année, afin de régler certains points controversés entre les Evêques et les Missionnaires réguliers d'Angleterre et d'Ecosse. On nous a signalé ce très grave document comme un chef-d'œuvre, comme un écrit qui jette dans l'étonnement et l'admiration les hommes les plus versés dans les sciences sacrées, tant il renferme à la fois de savoir profond, de lucidité parfaite, de sagesse et de noble simplicité.

Parlant des écoles qui ont été appelées écoles "élémentaires," "primaires" ou "populaires"—du peuple, le Souverain Pontife déclare que :

" La charge d'y enseigner est un ministère des plus